

LE JOURNAL DES FAMILLES qui se remettent

DEBOUT

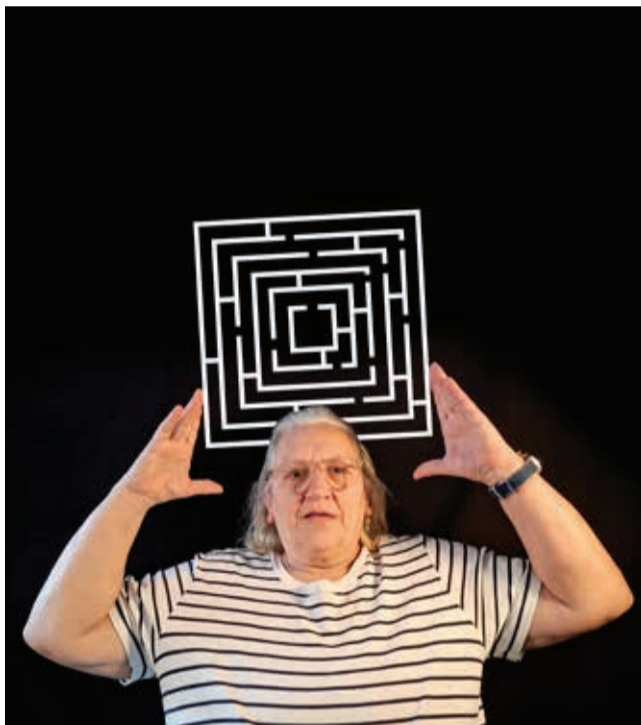
93^e

et se réunissent autour
du Pivot du Maelbeek

Éditrice responsable: Isabelle Copet,
Rue Philippe Baucaq 163 · 1040 Bruxelles
0471 64 68 79 · lepivot@lepivot.be

SI TU AS EU LA CHANCE D'APPRENDRE À LIRE, MERCI DE LIRE CE JOURNAL À CELUI QUI N'A PAS ENCORE PU APPRENDRE, ET LUI PERMETTRE AINSI D'EN DÉCOUVRIR LES RICHESSES!

SANS-CHEZ-SOI



ÉDITO

Marianne: Je n'aime pas mettre une étiquette sur les personnes qui vivent dans la rue.

Il n'y a pas que la pauvreté matérielle, et chaque personne est porteuse de richesses.

Ne pas avoir de chez soi, c'est compliqué, même en été, car ce n'est pas qu'une question de froid: ne pas avoir d'eau, d'endroit où se rafraîchir, c'est très dur.

Se poser sans avoir peur du lendemain, c'est important.

Je trouve qu'il y a des progrès du point de vue administratif, comme l'adresse de référence au CPAS qui leur permet de recevoir du courrier pour toucher le chômage ou le RIS (Revenu d'Intégration Sociale), d'avoir accès à la Sécurité Sociale, ...

Beaucoup d'associations se mobilisent pour les personnes sans-abris, elles donnent accès à: des douches, des laveries, des vêtements, des repas, des lieux de repos, des lieux d'activités, de l'aide administrative, de l'aide pour trouver un logement, ...

Annie: Sans-Chez-Soi: ça veut dire ne pas avoir de lieu à toi pour laisser ce qui est précieux pour toi. Par exemple, c'est ne pas avoir d'endroit où déposer ses souvenirs.

Avoir un toit, c'est être en sécurité, mais quand tu es locataire, tu risques toujours de te retrouver sans logement.

Marie-France: Ne pas avoir de chez soi, c'est ne pas pouvoir décorer à son goût, là où on vit, car on est logé à gauche et à droite. La gestion de son linge, garder une dignité, c'est compliqué.

Mireille: Si tu n'as pas de logement, tu sais plus difficilement te soigner.

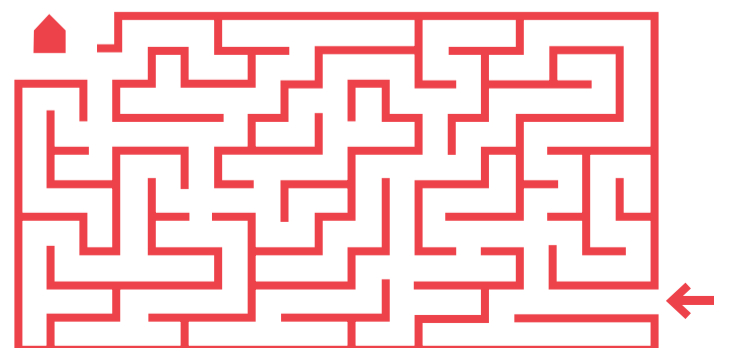
Quand tu vis dans la rue, le regard des autres n'est pas évident, tu te sens jugé.

Trouver un logement est compliqué. Je vis en logement social, et je constate qu'il y a beaucoup d'appartements laissés vides. Il y a aussi le problème que les logements sociaux laissent des gens dans des appartements devenus trop grands après le départ de leurs enfants et, du coup, il y a beaucoup de familles en attente.

NDLR: Les raisons pour lesquelles des logements ne sont pas attribués peuvent être multiples: travaux de rénovation en cours, remises aux normes et autorisations en attente, ... cela peut prendre du temps, trop de temps...

En ce qui concerne les personnes dans des logements non adaptés à leur configuration familiale, il est compliqué de déménager des personnes qui ont vécu plus de 30 ans dans un immeuble, dans un quartier dans lequel des liens se sont tissés. Les personnes paient un surplus pour les chambres inoccupées dans les logements sociaux.

Maria: C'est important de ne pas juger, car on ne connaît pas l'histoire des personnes, combien elles sont abîmées.

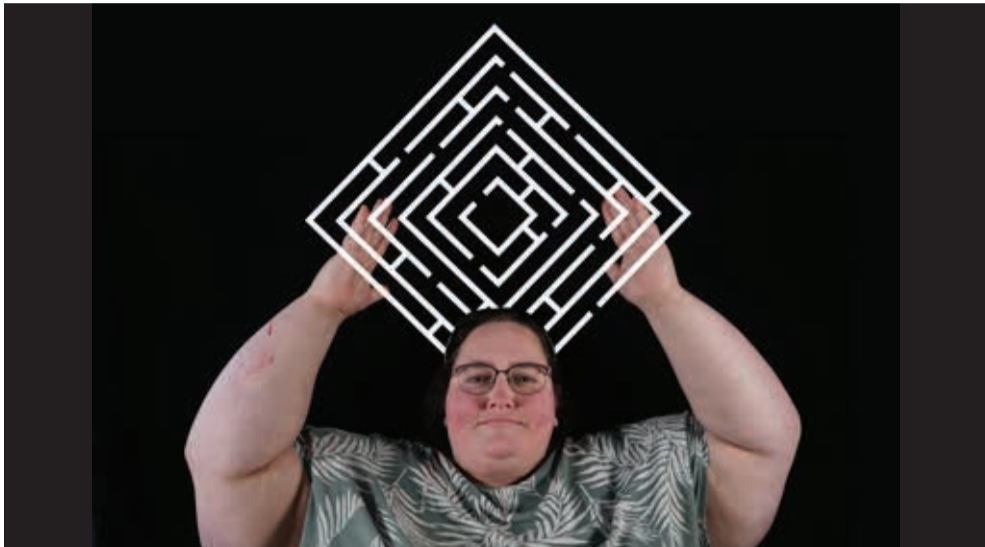


LE DROIT AU LOGEMENT EST UN DROIT FONDAMENTAL, CELUI QUI CONDITIONNE TOUS LES AUTRES

AVOIR UN TOIT, C'EST POUVOIR SE RECONSTRUIRE, SE REPOSER, SE PROJETER. SANS CELA, AUCUNE INSERTION SOCIALE N'EST POSSIBLE.

En 15 ans, le nombre de sans-abri et de mal-logés à Bruxelles a plus que quintuplé : passant de 1 729 sans-abri et mal-logés en 2008 à 9 777 en novembre 2024.

Près de 50.000 personnes sont aujourd'hui sans domicile fixe en Belgique.



SDF, SANS-ABRI, SANS-CHEZ-SOI: DE QUI PARLE-T-ON ?

La Brussels Platform Armoede nous donne un aperçu des différents profils de Sans-Chez-Soi :

- **36 %** de ce groupe sont effectivement **sans-abri** et dorment donc dans la rue ou dans les centres d'hébergement d'urgence.
- **20 %** sont **mal-logés** : hébergés dans des maisons d'accueil par exemple.
- **27 %** vivent dans des **logements inadéquats**, tels que des squats et des occupations temporaires.
- **16 %** des personnes sont **hébergées temporairement par des tiers** (amis, famille).
- Ces chiffres sont d'autant plus criants, alerte la Brussels Platform Armoede, quand on sait qu'à **Bruxelles quelque 6,5 millions de m² de surface habitable potentielle** (maisons d'habitation, espaces commerciaux et bâtiments publics) **restent vides** pendant une longue période. »



Sans-Chez-Soi: terme porté par le Syndicat des Immenses pour parler plus largement des personnes vivant à la rue, hébergées temporairement ou mal logées. Un abri n'est pas suffisant : ce dont les personnes ont besoin, c'est d'un chez-soi. Il dénonce le fait que la question du sans-chez-soirisme (sans-abrisme) soit considérée comme un problème Social-Santé et pas un problème, d'abord, de logement.

L'asbl Infirmiers de Rue alerte :

(...) **Près de 25 % des personnes sans-abri sont des enfants.**

(...) On retrouve parmi les personnes sans domicile, des profils bien connus : anciens enfants placés, personnes sorties d'institutions, troubles mentaux non soignés et/ou souffrant de problèmes d'addictions, etc. Autant de trajectoires qui s'entrecroisent, et qui témoignent d'un système de protection sociale de plus en plus poreux.

Même dans les petites villes, des personnes dorment dehors. Infirmiers de Rue pointe que les politiques publiques sont à contre-courant.

« Le gouvernement fédéral Arizona prévoit des restrictions sévères : réduction de la durée des allocations de chômage, difficultés d'accès au CPAS, durcissement des politiques migratoires. Ces choix risquent de précariser encore davantage des personnes déjà fragilisées, tout en augmentant la pression sur les structures d'accompagnement et d'accueil qui, elles, voient leurs subsides diminuer.

Côté logement, la situation est tout aussi critique : les loyers ne cessent d'augmenter, la Région Wallonne diminue de 50 millions le budget alloué au secteur du logement social (...).

Partout, les listes d'attente pour un logement social explosent. **À l'échelle du pays, près de 400.000 personnes attendent un logement social**, soit l'équivalent de la population combinée de Gand et Liège. »

ATD Quart-Monde : « (...) Le logement social n'est pas une dépense (largement insuffisante depuis des années, à en juger par les listes d'attente toujours plus longues) qui serait rabaissable en période de rigueur budgétaire, mais un investissement rentable pour la société tout entière. (...) »

Le syndicat des IMMENSES : « D'après une étude, sortie en 2023, commandée au département DULBEA de l'ULB (Département d'économie appliquée de l'ULB), le coût moyen annuel d'un sans-chez-soi (41.000 €) est comparable au coût de son relogement. « On ne peut donc plus arguer que l'argent fait défaut pour mettre fin au sans-chez-soirisme. Le sans-chez-soirisme n'est pas une fatalité ».

Le Syndicat des Immenses dénonce les 4 erreurs commises dans la lutte contre le sans-abrisme :

1. priorité au dépannage ;
2. non-prévention systématique du sans-chez-soirisme ;
3. non-relogement systématique des personnes sans-chez-soi ;
4. manque criminel de logements abordables.
5. Pour mettre fin au sans-abrisme



POUR INFIRMIERS DE RUE, IL FAUT :

- Plus de travail préventif : lutter contre les expulsions et soutenir les ménages vulnérables, maintenir et renforcer les droits sociaux, soutenir les jeunes vulnérables, renforcer le secteur des soins de santé mentale, etc.
- Assurer un accompagnement adéquat : renforcer le secteur associatif, qui prend en charge en priorité les personnes sans-abri ; généraliser l'approche du « logement d'abord », qui a fait ses preuves ; fournir les outils nécessaires pour accompagner les personnes dépendantes, etc.
- Travailler sur le logement : investir massivement dans le logement public, social et abordable.
- Mettre en place une politique d'accueil humaine.

DÉCLARATION DE LISBONNE

(selon Infirmiers de Rue)

« La Déclaration de Lisbonne, signée par la Belgique il y a quatre ans, engage les pays européens à mettre fin au sans-abrisme d'ici 2030 indique Infirmiers de Rue. Pour y parvenir, notre pays devrait reloger au moins 10.000 personnes par an pendant 5 ans et mettre tout en place pour que d'autres personnes ne perdent pas leur logement. Un défi immense, mais pas impossible — à condition d'une volonté politique forte, claire et coordonnée. »

<https://www.infirmiersderue.be/fr/actualites/denombrements-des-personnes-sans-abri-en-belgique-lurgence-dune-reponse-la-hauteur#>

<https://www.brusselsplatformarmoede.be/fr/themes/sans-abrisme-et-sans-chez-soi>

<https://syndicatdesimmenses.be/wp-content/uploads/2025/12/Le-sans-chez-soirisme-n-est-pas-une-fatalite.pdf> IMAG n° 370- Janvier-Février 2024 Baisse des loyers

ATD Quart Monde, Edito de Georges de Kerchove, revue Partenaire, n°135- Décembre à Février 2026 - ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles.



CHEZ-SOI ET SANS-CHEZ-SOI

LORS DU SAMEDI DU LIEN QUI RASSEMBLE LES ADULTES, LE THÈME DE CHEZ-SOI / SANS-CHEZ-SOI A ÉTÉ RÉFLÉCHI.

Pour commencer, chacun / chacune a choisi des images qui lui faisaient penser à des expériences vécues ou à la situation de quelqu'un qu'il / elle connaît.

BIEN CHEZ SOI

Nous avons abordé la question de se sentir bien chez soi, il en est ressorti que plusieurs choses entrent en compte :

L'état du logement : quand le logement est insalubre, avec des moisissures dues à l'humidité, par exemple, on ne se sent pas bien chez soi,

« J'ai déménagé plusieurs fois : la dernière, c'est parce qu'il y avait plein d'humidité dans mon logement. »

Des propriétaires peu scrupuleux mettent en location des logements insalubres, mal isolés, ou bien ils entassent des personnes dans une seule pièce.

« J'ai vécu dans un immeuble qui appartenait à ce qu'on appelle un « marchand de sommeil ». Plein de gars y étaient domiciliés. Lors d'une perquisition dans l'immeuble, la police nous a trouvées, ma fille et moi, dans ce logement insalubre et heureusement, j'ai pu obtenir rapidement un logement social. »

La relation avec les voisins : celle-ci n'est pas toujours facile dans des immeubles où l'isolation contre le bruit fait défaut.

« Je suis obligée de porter un casque audio pour regarder la télé, car mes voisins se plaignent tout de suite du bruit. »

Avoir un revenu suffisant pour payer un loyer et ne pas vivre dans un stress permanent.

Les loyers sont très élevés à Bruxelles et ne cessent d'augmenter. Entre 2020 et 2025, les loyers bruxellois ont bondi : +38%

pour les appartements familiaux (1.522€ à 2.103€ pour trois chambres au centre-ville), +44% pour les appartements d'une chambre (828€ à 1.192€). Ces augmentations, nettement supérieures à l'inflation, témoignent de la pression que subissent les locataires, confrontés à une offre restreinte face à une forte demande, due notamment à l'attractivité internationale de Bruxelles et à l'arrivée constante de nouveaux résidents.

Se loger dans un appartement décent est donc de moins en moins facile avec un bas revenu ou même un revenu moyen.

De plus, il n'y a pas assez de logements sociaux : les logements sociaux représentent 6,78% de l'ensemble des logements à Bruxelles, or 20 % de la population bruxelloise y aurait droit au vu de ses bas revenus. Les temps d'attente sont donc extrêmement longs, ils peuvent atteindre jusqu'à 12 ans, ce qui décourage certaines personnes qui abandonnent. (Source : Rapport des statistiques du secteur de logement social de l'année 2023)

« Je suis stressée, car mon compagnon va perdre son chômage, et je ne sais pas comment on va payer le loyer. »

« Je vis dans un logement social, je travaille et mon compagnon aussi, notre loyer a donc été augmenté avec deux revenus à la maison. Nous n'arrivons pas vraiment à mettre de l'argent de côté. »

« J'habite dans un appartement privé. Mon mari est en fin de droit du chômage et il n'aura pas droit au Revenu d'Intégration Sociale car j'ai un emploi. Le problème est que quand j'ai payé mon loyer, il ne me reste pas grand-chose pour vivre. Je ne sais pas comment nous allons nous en sortir. Mon mari cherche un travail depuis longtemps. »

« Sans argent, tu ne sais pas avoir de logement. Et sans logement, tu ne sais pas trouver du travail. C'est le serpent qui se mord la queue. »

Pour être bien chez soi, il est essentiel de se sentir en sécurité.

« Je ne me sens pas en sécurité dans mon logement social. »

« Moi qui ai vécu à la rue, la question de la sécurité, c'est tout le temps : tu ne dors toujours que d'un œil et d'une oreille. »



ACCUEILLIR CHEZ SOI

Les accidents de la vie font que certains / certaines se retrouvent à un moment donné Sans-Chez-Soi.

Plusieurs participants ont témoigné avoir été, à un moment de leur vie, accueillis chez quelqu'un, ou ont accueilli, chez eux, un proche.

« Au moment du décès de mon compagnon, j'ai dormi sur le divan chez ma soeur. Actuellement, ma santé ne me permet pas de vivre seule, donc je dors dans le fauteuil chez ma maman. »

« Moi j'ai dit à un ami : « Si tu n'as plus de logement, tu ne retourneras pas dans la rue ». Je l'héberge depuis pas mal de temps. »

« J'ai connu la rue pendant 5 ans. Puis j'ai trouvé un travail et un logement. J'ai déménagé plusieurs fois. Actuellement, je ne peux pas vivre dans mon logement vu son état. Heureusement, j'ai des amis qui m'hébergent, j'ai cette chance, je les remercie infiniment. »

« Je suis tout le temps bien accueilli là où je vais. »

DES OBSTACLES À L'ENTRAIDE

Quand on vit en logement social, il n'est pas permis d'accueillir à court ou moyen terme des proches sans le notifier à l'administration, ce qui peut avoir comme conséquence que le loyer soit augmenté si l'accueil dure un certain temps.

« L'administration de mon logement social dit que les personnes qui viennent dormir quelques nuits chez moi, habitent avec moi, mais c'est faux. J'ai une famille nombreuse, je trouve normal de les accueillir. J'ai eu un compagnon qui venait passer les week-ends avec moi et on m'a dit : « Ce monsieur vit avec vous. » J'ai préféré rompre pour éviter les ennuis. »

UN CHEZ SOI, CELA PERMET...

« Avoir un Chez Soi, un toit au-dessus de sa tête, c'est important pour élever tes enfants. »

« Avoir un Chez soi, c'est se sentir en sécurité, c'est pouvoir se construire une vie. »

« Si tu as un appartement, tu as plein de portes qui s'ouvrent, tu peux trouver plus facilement du travail, tu as droit à la sécurité sociale. Tu peux avoir tes enfants avec toi. Si tu te retrouves à la rue, tu risques qu'on te prenne tes enfants s'ils sont considérés en danger. »

DANS UN DEUXIÈME TEMPS, L'ÉQUIPE DES JOURNALISTES A PRÉPARÉ UN JEU INSPIRÉ DU MONOPOLY.

Chaque participant tirait une carte.

Il y avait les **propriétaires** : ceux-ci recevaient directement un logement et chaque fois qu'un joueur s'arrêtait sur la case de leur bien, ils encaissaient un loyer.

Leur objectif : s'enrichir et posséder le plus de logements possibles.

Il y avait également des **assistants sociaux / assistantes sociales** dont l'objectif était de reloger trois groupes de personnes :

- une personne isolée
- un parent solo avec 2 enfants
- une famille avec 4 enfants

Et enfin, il y avait les **pères ou mères de familles nombreuses** de 5 personnes (2 adultes et 3 enfants) qui devaient loger le plus confortablement possible leur famille.

Sur le plateau de jeu : des cases. Certaines étaient des cases « revenus » : Salaire, CPAS, Mutuelle, Handicap, d'autres des cases « logements » où le joueur devait payer un loyer : soit à un propriétaire, soit à la banque.

Tout le monde partait avec 500 euros au départ.

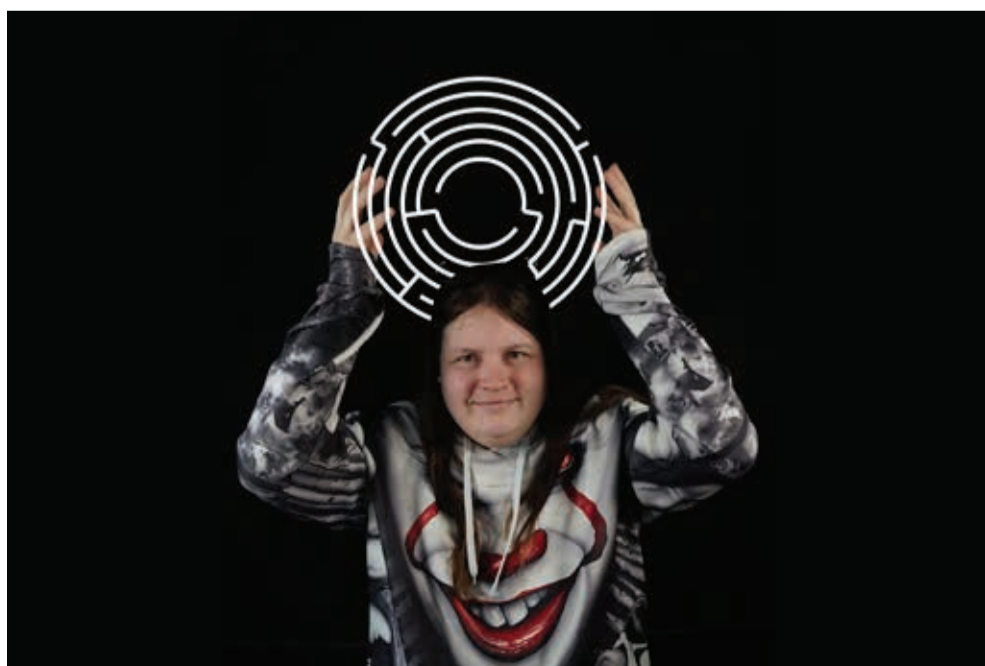
Il y avait également des cases « vie à la rue », « hébergement dans un centre d'accueil », « expulsion » : le joueur devait se rendre à la case « vie à la rue » et tout reprendre à zéro, et il y avait aussi une case « prison ».

Quand un joueur ne pouvait payer un loyer, il devait passer son tour.

Cela a beaucoup amusé les participants de se retrouver dans le rôle d'un·e assistant·e social·e, d'un·e propriétaire, ... Il y a eu de la frustration de ne pas toujours arriver à loger les personnes à leur charge pour l'assistant·e social·e et en a également eu pour les familles, de ne pas loger confortablement les siens, alors que les propriétaires avaient moins de difficultés à s'enrichir et acquérir de nouveaux immeubles.

Bien que ce jeu soit caricatural, il représente les embûches pour trouver un logement décent, et prouve que, quand on a la chance d'être propriétaire, se loger dignement est beaucoup moins un souci.

Une des participantes nuance : elle est propriétaire d'une maison, avec ses enfants, mais personne n'a les moyens de faire les travaux nécessaires, alors que la maison vieillit. Les propriétaires pauvres, ça existe aussi...



UN LOGEMENT DURABLE ET CONFORTABLE À 65 ANS

J'ai quitté Bruxelles il y a une vingtaine d'années. Je suis venue habiter à Liège pour me rapprocher de mes sœurs et de mes frères.

SANS LOGEMENT DU JOUR AU LENDEMAIN

Dernièrement, j'habitais à Bressoux mais mon appartement, qui était un logement privé, est devenu insalubre : il y avait des nuisibles et un plafond s'est effondré. J'ai reçu une lettre de la commune, provenant de la Région Wallonne, comme quoi je ne pouvais rester dans ce logement.

Il n'y avait plus de place dans les logements de transit de la commune, alors, je me suis retrouvée à la rue, à 65 ans, avec mon compagnon.

Comme il avait une voiture, à ce moment-là, nous avons dormi dedans. Mais c'était en novembre, et les températures commençaient à baisser. Nous avons donc aussi dormi à la gare de Liège Guillemins. Je n'étais plus domiciliée nulle part. Mon avocat a fait toutes les démarches pour que je puisse garder ma pension.

Toutes mes affaires étaient encore chez moi. J'ai dû demander l'autorisation à la police pour rentrer dans mon logement et les récupérer.

J'ai mis une partie de mes affaires dans une cave de la famille de mon compagnon et une partie à l'association le Courant d'air.



UNE NIÈCE SOLIDAIRE

Après deux semaines, ma nièce m'a proposé de nous héberger temporairement. C'était un soulagement !

J'ai été en contact avec ATD Quart-Monde. Un de ses membres m'a aidée dans ma demande pour un logement social. Il m'a conseillé d'élargir les zones dans lesquelles postuler pour les logements sociaux. En un mois de temps, j'ai reçu une réponse pour un appartement 2 chambres, ici à Jemeppe-sur-Meuse. Je suis venue visiter l'appartement avec une personne de confiance du Courant d'Air. Quand j'ai vu l'appartement remis à neuf, j'ai tout de suite accepté d'y vivre. Les bénévoles du Courant d'air sont venus m'aider à déménager. Je leur dois beaucoup, parce que c'est grâce à eux que mes meubles sont montés.

Le Courant d'air m'a aidée à acheter des meubles et à en trouver en seconde main. Mon avocat m'avait libéré un budget pour m'installer.



UNE EXPÉRIENCE QUI SE RÉPÈTE

Quand je vivais à Bruxelles, je m'étais aussi retrouvée, avec mon mari, sans logement pendant un an et demi. Je dormais au parc Léopold, mais j'ai été agressée. Un couple d'amis nous a alors accueillis.

Nous sommes restés plusieurs mois chez eux. J'ai essayé de participer du mieux que je pouvais aux frais. Nous cuisinions ensemble.

Je suis restée en contact avec ces amis, malheureusement le monsieur est décédé. Je loge encore chez mon amie quand je viens à Bruxelles. Sans eux et sans ma nièce, mes pertes de logement auraient été encore plus difficiles à vivre.

RECOMMENCER DANS UN NOUVEAU QUARTIER

Jemeppe-sur-Meuse n'est pas Bressoux. Je dois me refaire un réseau. Pour participer aux activités du Courant d'air, qui se trouve à Bressoux, je dois prendre plusieurs transports en commun. Malgré la distance, j'y poursuis mes engagements ainsi qu'à la Maison médicale de Bressoux où je cultive un potager. Quand je suis à Bressoux plusieurs jours de suite, je dors encore chez ma nièce pour éviter de trop longs trajets.

Mon compagnon et moi sommes pleinement heureux dans cet appartement. Nous sommes entourés de verdure, c'est mon plus grand bonheur de pouvoir me balader avec mon chien. Je suis encore un peu perdue à l'heure actuelle, il me faudra du temps pour faire connaissance avec mes voisins, mais ça va. Le soir, je vais fumer avec la voisine du rez-de-chaussée. Mon compagnon et moi découvrons les magasins du coin au fur et à mesure, parfois par hasard.

EN SÉCURITÉ

Ça change la vie d'avoir un logement ! C'est la première fois que j'ai un logement aussi beau, où il n'y a pas d'humidité, où tout est refait, et il y a des fenêtres partout. Je me lève le matin, et j'ai la vue sur le bois. Mon compagnon et moi y sommes bien.

Je suis marraine, et comme j'ai deux chambres, je vais pouvoir accueillir mon filleul en week-end.

Maintenant, je suis en sécurité parce qu'il faudrait vraiment qu'il se passe quelque chose de grave pour qu'on me mette dehors. Je ne devrais plus déménager.

Je terminerais en disant : « Il faut se battre ». C'est seulement à 65 ans que j'ai un logement stable et confortable.

LA RÉSISTANCE DE VIVRE

UN ARTICLE DE MARIA

Maria vient au Pivot depuis 5 ans. Elle a trois enfants, deux adolescents et une fille de 10 ans, et a accepté de nous partager son parcours de logement, très chaotique.



ARRIVÉE EN BELGIQUE

«Je suis Espagnole. Je suis arrivée en Belgique en 2013. C'est la recherche de mes deux garçons, emmenés par leur père, qui m'a conduite d'abord au Maroc puis en Belgique.

J'arrivais avec un petit budget de 500 euros, ce n'était pas grand-chose. Je ne connaissais personne en Belgique et je ne parlais pas la langue.

Tout au début, j'ai logé dans un hôtel. Ensuite, j'ai rencontré des personnes qui m'ont parlé d'un squat.

RUE ET GRANDE PRÉCARITÉ

Ensuite, j'ai rencontré quelqu'un, à la rue, lui aussi. Nous dormions dans un squat composé d'appartements abandonnés. Quand tu es à la rue, tu penses seulement à survivre. Je ressentais beaucoup de jugements portés sur nous. Puis je suis tombée enceinte de ma fille.



UN SQUAT ORGANISÉ

Plus de **200 personnes** vivaient, avec l'accord du propriétaire, dans un ancien couvent appelé le Gesù. On payait 20 euros par mois par personne.

Chacun avait sa chambre avec un petit coin pour cuisiner. Les salles de bain étaient en commun. Des enfants vivaient également dans ce squat et ils allaient à l'école.

Les adultes cherchaient de quoi vivre à gauche et à droite. Moi, je travaillais au noir. Des associations apportaient de la nourriture, des vêtements, venaient faire des activités avec les enfants.

Les occupants étaient pour la plupart des personnes roms d'origine slovaque. J'étais la seule d'origine européenne, il y avait aussi quelques familles marocaines. Personne ne cherchait de problème. Il y avait de l'entraide entre nous.

J'ai vécu 5, 6 mois au Gesù. Puis nous avons été expulsés. Je savais que, seule et sans papier, je n'avais aucune chance d'être relogée.



DE LOGEMENTS TRANSITOIRES EN LOGEMENTS TRANSITOIRES

Des gardiens de la Paix ont demandé à une assistante sociale du CPAS de la Place Anneessens de venir voir le squat. Elle m'a dit que je ne pouvais pas rester là. Et le CPAS m'a alors proposé un logement de transit.

J'avais une adresse de référence grâce au CPAS mais celle-ci ne donne pas droit à un titre de séjour. Avec l'aide du CPAS, j'ai fait toute une procédure auprès du juge de Paix. J'ai pu ainsi obtenir un titre de séjour pour avoir droit aux soins et au suivi pendant ma grossesse.

J'ai accouché en février 2015. Trois mois plus tard, j'ai trouvé un logement privé à Laeken. Nous nous y sommes installés à trois : mon compagnon, ma fille et moi. Ce flat était au sous-sol d'une boulangerie, il y avait beaucoup d'humidité, il n'y avait pas de lumière naturelle. C'est illégal de mettre en location un sous-sol, mais je ne le savais pas. Du coup, j'ai perdu mon titre de séjour car je n'ai pas pu m'y domicilier.

Un jour, la police a dû intervenir car j'étais en danger à cause de mon compagnon.

Ma fille et moi sommes allées dans une maison maternelle à Ixelles, mais celle-ci n'avait pas d'accord pour accueillir des femmes sans-papiers. Nous avons alors été acceptées dans une autre maison d'accueil, à la place Sainte-Catherine.



LES TROIS POMMIERS

Ensuite, nous avons été accueillies aux Trois Pommiers, et nous y sommes depuis 2023. L'assistante sociale des Trois Pommiers m'aide à trouver un logement.

J'ai un statut particulier de victime de violences conjugales et reconnue comme sans domicile fixe, alors je suis prioritaire pour un logement social.

L'équipe des Trois Pommiers m'avait proposé un logement, il y a plus d'un an et demi, mais je n'étais pas prête. J'avais encore trop d'angoisses de vivre seule avec mes enfants. Ce n'est pas évident de se reconstruire. L'équipe l'a bien compris, elle ne m'a pas forcée, elle m'a rassurée. Elle prend le temps de me préparer à mon futur déménagement. Quand je déménagerai, l'équipe des Trois Pommiers ne me laissera pas tomber, elle continuera à me suivre».



UN LOGEMENT STABLE MAIS ...

J'ai fait des démarches et, en 2017, nous sommes arrivés, mon compagnon, ma fille et moi, à Etterbeek, dans un logement social de l'AIS (Agence Immobilière Sociale) de la ville de Bruxelles.

J'étais enfin bien logée et je pouvais accueillir mes garçons en week-end. Mais je n'arrivais pas à me sortir de la violence conjugale de la part de mon compagnon qui était domicilié avec moi.

Après un grave incident, la police m'a mise sous protection contre les violences conjugales. Ma fille et moi avons dû quitter le logement AIS. Nous avons d'abord été logées dans un hôtel à Forest, puis à Mérode. Ensuite, une amie m'a prêté son appartement à Tervueren car elle partait en Espagne. J'étais fatiguée de ne pas avoir de chez moi, d'être tout le temps trébuchée d'un lieu à l'autre, surtout avec un enfant. Déjà, à l'époque, une travailleuse familiale du Pivotal m'a beaucoup aidée dans mes démarches, m'a soutenue, m'a encouragée. Cela m'a donné de la force et m'en donne toujours.



J'AI DES BASES POUR RÉSISTER

Quand l'équipe Debout dit à Maria qu'elle est impressionnée par son parcours, par sa capacité à rebondir à chaque difficulté, Maria ajoute en souriant :

«J'ai un parcours très compliqué depuis l'enfance, cela m'a donné les bases pour résister : c'est la résistance de vivre».

Quand on lui demande si elle a un logement de rêve, Maria répond : «Moi, je n'ai pas de logement de rêve. Déjà simplement avoir un logement, c'est avoir la dignité et la sécurité pour les enfants et pour soi. C'est de pouvoir se dire : je suis pauvre, mais j'ai un toit.

Maintenant, je cherche des meubles pour mon futur logement : j'ai déjà pas mal trouvé. Avec trois enfants, il en faut des choses ! Petit à petit, je construis mon rêve de logement en cherchant à nous installer, les enfants et moi, le mieux possible.

NDLR : Les Trois Pommiers est un milieu de vie intergénérationnel qui accueille, dans des petits flats, des personnes âgées, des personnes avec un handicap léger physique ou mental, des personnes souffrant de troubles psychiatriques, des familles monoparentales en difficulté, des personnes dont les revenus sont modestes.

MAINTENIR L'ADRESSE DE RÉFÉRENCE ET FAIRE DE LA PRÉVENTION

UN ARTICLE DE JEAN PEETERS ET JOSÉ PARADES

Nous avons eu la chance d'interviewer Jean Peeters et José Parades du Front Commun SDF.

Tout d'abord, ce qui saute aux yeux, c'est la connivence qui relie, depuis 34 ans, ces deux compères militants. Par exemple, Jean appelle José «Speedy Gonzales» car celui-ci rebondit et agit tout de suite dès qu'il y a un problème avec les droits des Sans-abri.



DÉFENDRE LES DROITS

Le Front Commun SDF existe depuis 1992. «Nous défendons les droits des personnes sans-abri et les informons. Côté politique, nous rappelons les droits des Sans-Chez-Soi et par du lobbying (activités destinées à influencer les pouvoirs publics), nous essayons de les faire évoluer. Régulièrement, nous mettons à jour un «Guide pour les Sans-Abris», qui est imprimé et diffusé gratuitement par le Fédéral : question@mi-is.be ou 02/508 85 86.

1ER COMBAT: L'ADRESSE DE RÉFÉRENCE

«Durant l'hiver '92-'93, une quinzaine de personnes sans-abri menées par Alain Siénart (ancien chauffeur à l'ORBEM et ancien SDF avec sa femme et ses enfants), ont installé un campement de tentes devant le CPAS de Bruxelles-Ville. Leur objectif? Demander le droit à une domiciliation pour les personnes de la rue afin qu'elles puissent avoir une carte d'identité valable leur donnant accès à leurs droits de citoyens belges : l'accès à un revenu, Le RIS (Revenu d'Intégration Sociale), une mutuelle, une pension, des allocations familiales, un permis de conduire et même un héritage !

Pendant plus d'un an, ils se sont installés devant divers CPAS avec des associations comme Solidarités Nouvelles avec Paul Trigalet (Charleroi) et LST-Namur (Luttes Solidarités Travail)».

Jean et José étaient à leurs côtés. José comme créateur d'évènements, Jean comme porte-parole durant les manifs et organisateur des conférences de presse.

En mars 1995, le groupe a occupé le Château de la Solitude à Auderghem.

Nous y avons vécu jusqu'en juin 1996. Il y avait deux pôles : l'un militant, l'autre organisationnel. Alain Siénart menait l'action militante avec des personnes de la rue, pour le droit à une carte d'identité. L'association La Main du Partage veillait à l'organisation du quotidien comme la nourriture.

A un moment, une centaine de personnes étaient hébergées au Château de la Solitude.»



LA CIRCULAIRE SUR L'ADRESSE DE RÉFÉRENCE

«Au Château de la Solitude, les occupants étaient Belges et étaient vraiment sans papier. Un jour, Mousse, un des occupants, est allé à la commune d'Auderghem pour essayer de se faire domicilier. Et effectivement, il a été domicilié au Château.

Du fait de sa domiciliation, il a reçu une carte d'identité et a enfin pu toucher l'héritage de ses parents. Le notaire ne pouvait rien lui donner tant qu'il n'avait pas de carte d'identité. D'autres occupants ont pu également se domicilier au Château.

Nous pensons que c'est comme cela que, probablement, les politiques se sont rendus compte que le plus simple pour les Sans-domicile, c'était, comme pour les militaires ou les marins, d'avoir une adresse de référence.

L'adresse de référence est la possibilité, pour quelqu'un qui n'a pas de chez-soi, de se domicilier au CPAS de la commune dans laquelle il est hébergé provisoirement chez une connaissance ou dans laquelle il dort à la rue.

Le 21 mars 1997, la circulaire sur l'adresse de référence pour les Sans-abri sort. C'était une belle victoire !»

Grâce à la lutte du Front commun des SDF, elle sera complétée par d'autres circulaires : deux ans plus tard, pour désigner les CPAS compétents et, en 2001 pour désigner qui peut faire la demande de radiation de l'ancien domicile. L'octroi d'une prime d'installation suivra en 2005, et enfin la reconnaissance du statut d'isolé pour les personnes sans-abri en 2007.»



L'ADRESSE DE RÉFÉRENCE, C'EST UN DROIT, CE N'EST PAS UNE FAVEUR.

Mais il ne suffit pas que les ministres signent des circulaires, il faut encore qu'elles soient reconnues et respectées par les CPAS.

C'est pourquoi, dès 1999, le Front des SDF a été obligé d'organiser des opérations coups de poings dans une quinzaine de CPAS en Flandre et en Wallonie pour les obliger d'accepter les adresses de référence.

«Il a fallu presque 10 ans pour qu'elle soit appliquée dans tous les CPAS.

Au début, certains CPAS trouvaient compliqué d'appliquer l'adresse de référence. Et pourtant, sans adresse de référence, impossible de faire valoir ses droits.

Le droit à une adresse de référence est régulièrement bafoué.

Il n'y a pas que les personnes vivant dans la rue qui ont besoin d'une adresse de référence, mais aussi les personnes que nous appelons «les divans dormeurs»: des personnes accueillies provisoirement chez un ami / une amie, à condition de ne pas dire qu'elle dort gauche et à droite car le CPAS ne peut aider que celles et ceux qui sont à un endroit bien déterminé dans sa commune.

Il y a aussi les personnes hébergées en centre d'accueil d'urgence, en maisons maternelles, etc... »

«En 2023, une circulaire limitait l'adresse de référence à 6 mois. Nous sommes allés au Conseil d'Etat et avons pu la faire annuler.

Nous savons que le Ministère de l'Intérieur n'apprécie pas le principe de l'adresse de référence. Nous craignons qu'à nouveau, cette législature essaye de limiter sa durée.»



LA PRÉVENTION

«En 2018, c'est la toute première fois qu'on a parlé de la prévention du sans-abrisme: éviter que des personnes se retrouvent dans la rue.

Le Front Commun SDF a travaillé avec Infirmiers de Rue, l'association Diogène, le Front des Sans-domicile et ATD Quart Monde.

Un document avec une dizaine de propositions de prévention a été écrit.

Nous avons bombardé tous les politiques avec ces propositions. Et, cinq ans après, nous avons été invités au Parlement bruxellois.

En 2023, Bruss'Help (chargé de coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et les dispositifs d'insertion, ainsi que de mener des études et des analyses sur la problématique du sans-abrisme à Bruxelles) a mis en place des journées d'études.

Pendant deux ans, il y a eu trois journées entières avec la méthode «voir, juger, agir».

Des ASBL, des avocats, des représentants de la police, le syndicat des propriétaires, le syndicat des locataires, des juges de paix, des représentants des hôpitaux, des représentants des prisons, étaient invités à ces trois journées.

La première journée: Où y a-t-il des personnes sans abri? Avec tout ce qui a été dit, un rapport a été rédigé. Et, pendant trois mois, ce rapport a circulé dans toutes les associations pour l'améliorer ou pour le corriger.

La deuxième journée, six mois après: Pourquoi sont-ils arrivés sans domicile? De nouveau, le rapport a été étudié.

Le troisième jour, six mois après: Que faut-il faire?»



LE MASTERPLAN

36 propositions officielles sont issues de ces 3 journées et forment le Masterplan, une stratégie globale de lutte contre l'absence de chez-soi. Les objectifs poursuivis devraient être atteints pour 2029.

José et Jean poursuivent : « Ce que l'on veut maintenant, c'est surtout faire appliquer les mesures du Masterplan qui proposent de travailler sur la prévention. Par exemple,

- Dans chaque CPAS, qu'il y ait une personne, assistant social/ assistante sociale, qui soit spécialement déléguée uniquement et strictement pour faire de la prévention. Ça veut dire que dès que le CPAS est prévenu que quelqu'un risque de se faire expulser, eh bien, qu'elle aille à la rencontre de la personne, de la famille qui va être expulsée.
- Faire en sorte que les jeunes qui sont placés dans des institutions ne puissent pas quitter leur institution à 18 ans, sans qu'on soit certain qu'ils aient un logement, et qu'ils soient accompagnés pendant au moins un an ou deux au lieu d'un mois ou deux.
- Que les hôpitaux veillent à ce que personne ne sorte sans solution de logement.
- Préparer la sortie de prison afin que l'ex-détenu puisse être domicilié quelque part.
- Faire en sorte que les occupations temporaires de bâtiments vides soient multipliées, acceptées. À Bruxelles, depuis quelques années, il y a des contrats d'occupation à titre précaire. Ces occupations précaires sont surtout organisées par des personnes sans-papier. La plupart du temps, le bâtiment est entretenu et cela se passe bien. Avec des personnes à la rue depuis plus longtemps, c'est plus compliqué car il y a une désocialisation qui s'est faite peu à peu.

Jean : « Prévenir le sans-abrisme, c'est comme pour la santé, cela coûte moins cher que guérir. Il y a en moyenne 11 expulsions par jour à Bruxelles, 4000 par an. C'est pour ça que c'est vraiment intéressant de faire connaître le Masterplan. »

POURQUOI TANT DE LOGEMENTS VIDES À BRUXELLES ET TANT DE SANS-CHEZ-SOI ?

« À Bruxelles, il y a 1 million de mètres carrés de bureaux vides, et plus ou moins 2000 à 3 000 logements inoccupés, mais il y a 10 000 personnes Sans-chez-soi : voilà le paradoxe !

Il y a de multiples raisons aux logements et bureaux vides : des travaux non conformes, de la spéculation immobilière, le télétravail...

La région de Bruxelles taxe les logements vides.

La majorité des Sans-chez-soi belges, donc en séjour légal, ne dorment pas, à quelques exceptions près, dans la rue. Ils sont des « divans-dormeurs » : ils sont hébergés provisoirement par un ami, de la famille. Ils n'ont pas de chez eux, donc ils dorment chez d'autres.

C'est une minorité qui est à la rue.

Dans la rue, on retrouve souvent les personnes ayant fait une demande d'asile, qui devraient être hébergées par Fedasil mais il manque cruellement de places.



Masterplan

Vers une Région sans privation de chez-soi

Scanez-moi pour accéder au document complet

Quelques mesures phares

- **AXE 1**
 - Coalition avec des secteurs connexes en contact avec les publics à risque (aide à la jeunesse, institutions de santé, institutions pénitentiaires, politiques migratoires)
 - Plan de prévention des pertes de logement.
- **AXE 2**
 - Construire un modèle d'hébergements collectifs à 3 niveaux, comprenant des places d'urgence, places de transit inconditionnelles & places d'hébergements collectifs autogérés
 - Augmenter les places d'insertion à 5.000 en transformant 2.000 des 3.000 places d'urgence en places d'insertion
 - Optimiser la centralisation du dispositif d'orientation.
- **AXE 3**
 - Augmenter la captation de logement
 - Développer l'accès à l'adresse de référence
 - Alimenter un Dossier Social Global
 - Répondre aux besoins des publics avec assuétudes & troubles de santé mentale
 - Développer l'accompagnement collectif pour les cas les plus complexes.
- **AXE 4**
 - Favoriser la participation des ayants droit dans les process.
 - Inscrire les décisions prises avec les ayants droit dans les ROI des centres
 - Interventions au sein des centres
 - Créer une commission de protection des ayants droit.
- **AXE GOUVERNANCE**
 - Membership à l'Assemblée Générale sur base de l'adhérence au Masterplan
 - Trois comités : d'urgences, d'insertion et d'évaluation
 - Concertation entre le politique et la société civile
 - Dialogue institutionnel
 - Évaluation et amendement du Masterplan.

bruss'help.brussels

Il y a aussi ceux et celles dont la demande d'asile a été refusée et donc ils n'ont rien du tout et sont aussi à la rue. Parmi les habitants de la rue, ce sont les sans-papiers qui sont les plus nombreux. »

José ajoute : « Il faut arrêter de stigmatiser le pauvre. On peut être en difficulté à payer un loyer même quand on travaille. Il y a des gens en adresse de référence qui travaillent. Le loyer moyen à Bruxelles est à 1300 euros. »



S'ENGAGER

Jean : « Au début des années 1990, je revenais de 30 ans au Congo et j'ai été étonné de voir des personnes qui dormaient par terre, dans les rues. Ces personnes étaient Belges pour la plupart, mais n'avaient pas de papiers d'identité, et donc n'existaient pas. Je n'avais jamais vu cela. **Je ne**

connaissais pas le monde des Sans-abri mais je me suis engagé à leurs côtés pour leurs droits. »

José : « Chez nous, on était une famille de militants espagnols. Ma mère était engagée comme syndicaliste depuis longtemps. J'ai été sans-abri à un moment. J'ai été hébergé dans une maison d'accueil. Et j'ai dormi aussi dans ce qu'on appelait des *asiles de nuit*. **Je n'aime pas l'injustice et je me bats pour les droits des SDF. »**

DES LIEUX DE PROXIMITÉ, ESSENTIELS À LA VIE CULTURELLE DES TERRITOIRES, OÙ LA CULTURE NE SE CONSOMME PAS MAIS SE VIT: EN DANGER!

ASSOCIATIONS

Art en amateur
et Créativité

EN DANGER!

Le Pivot est reconnu comme Centre d'Expression et de Créativité (CEC), depuis des dizaines d'années. Il est donc directement concerné par les mesures d'austérité prises par les différents gouvernements : Fédéral, Région Bruxelles-Capitale, Fédération Wallonie Bruxelles.

Le Pivot s'engage dans la campagne coordonnée par INCIDENCE asbl (Fédération de la créativité et des arts en amateur).



Voici quelques éclaircissements sur les mesures qui touchent ou risquent de toucher les Centres d'Expression et de Créativité (CEC), ainsi que les Fédération de Pratiques Artistiques en Amateur (FPAA). Chaque jour, ce sont des milliers d'enfants, de jeunes, d'adultes et de seniors de tous les milieux socio-économiques, parfois vivant en grande précarité ou en situation de handicap, qui sont accueillis dans ces lieux qui se situent partout en Wallonie et à Bruxelles.

Ces opérateurs soutiennent les familles, accompagnent les enfants, les jeunes et les adultes.

Aujourd'hui, pourtant, ces structures, qui permettent à chacun de créer, d'apprendre, de partager et de participer à la vie culturelle, sont mises en danger par des mesures prises à tous les niveaux de pouvoir.

- **Subventions de fonctionnement bloquées (gel de l'indexation).** Les montants attribués ne sont plus adaptés à l'augmentation des coûts de la vie (salaires, énergie, loyers, ...). En réalité, cela revient à une baisse des moyens disponibles pour les associations qui doivent faire autant, voire plus, avec moins de ressources.
- **Plus aucun renouvellement d'agrément (moratoire).** Durant 2 ans, voire plus, les opérateurs ne peuvent plus demander un renouvellement de reconnaissance ni de changement de catégorie inférieure ou supérieure.
- **Verdissement fiscal et social de la mobilité,** avec l'instauration d'une taxe sur les véhicules ou les trajets professionnels des ASBL. Le Pivot a dû, par exemple, changer de véhicule, alors que celui-ci fonctionnait encore bien suite aux mesures en région Bruxelloise. Ce sont des coûts supplémentaires.
- **Pensions menacées,** avec des retards ou des réductions qui fragilisent encore davantage des certaines équipes.
- **Réformes et restrictions budgétaires** qui touchent également les communes et les provinces qui risquent de réduire leurs aides aux associations locales et aux infrastructures d'accueil (emploi, infrastructures, projets, ...) ainsi qu'aux soutiens à la diffusion des œuvres de pratiques artistiques en amateur.
- **À Bruxelles, les discussions budgétaires en cours** évoquent un gel de l'indexation des subventions à l'emploi pour les asbl (dispositif ACS) et une possible réduction du budget global. Il est également question de la réduction d'autres subventions pour la réalisation de projets spécifiques.



La respiration culturelle offerte à tous·tes, surtout aux publics fragilisés, est en danger. Assainir les finances publiques ne peut se faire au détriment des citoyen·nes et des structures culturelles qui garantissent l'accès à la création et à la participation. Affaiblir les CEC et les FPAA, c'est réduire les droits culturels de chacun·e et fragiliser le tissu social en général.



Résumé du manifeste "Associations en danger" de la Fédération Incidence.

LE SECTEUR DES ARTS EN AMATEUR ET DE LA CRÉATIVITÉ SONT PRIS EN ÉTAU ENTRE LES COUPES BUDGÉTAIRES ET LES RÉFORMES ANNONCÉES!

- 1 PLUSIEURS DÉCISIONS BUDGÉTAIRES SONT DÉSORMAIS ACTÉES**
 - Les subventions de fonctionnement sont bloquées (gel de l'indexation)
 - Plus aucun renouvellement d'agrément (moratoire)
 - Plus aucun nouveau projet ne peut être soutenu (moratoire)
 - Un soutien à la diffusion des œuvres de pratiques artistiques en amateur qui patine
 - 2 DES RÉFORMES IMPORTANTES ONT ÉTÉ OFFICIELLEMENT ANNONCÉES**
 - Réduction de la déductibilité fiscale des dons de 45 à 30%
 - Verdissement fiscal et social de la mobilité, taxe sur les véhicules
 - Suppression de la subvention de soutien à la Culture pour les CPAS
 - Des pensions menacées, avec des retards ou des réductions
 - 4 DES MESURES AURONT DES EFFETS « RICOCHET » :**
 - Les réformes et restrictions budgétaires
 - Les réformes du chômage et de la remise à l'emploi (ALE)
 - Outre les impacts sur les associations, l'impact sur le portefeuille et l'organisation des familles est certain.
 - 5 DES INCERTITUDES ET DÉCISIONS À VENIR RISQUENT D'ALOURDIR LA SITUATION :**
 - L'absence de gouvernement à Bruxelles, pendant plus de 600 jours
 - Toujours à Bruxelles, les discussions budgétaires
- CE QUE NOUS DEMANDONS**
- Arrêt immédiat des mesures fragilisantes
 - Un décret de soutien adapté à la diffusion des pratiques en amateur
 - Transparence sur les coupes et les réformes
 - Des changements justes et progressifs
 - Un cadre stable et soutenant
 - Pas de coupes déguisées ni d'affaiblissement structurel
 - Un vrai dialogue et un calendrier clair

Les CEC et les FPAA ont besoin d'actes concrets : sans soutien durable, certains lieux disparaîtront. Ancrés dans les territoires, ces espaces sont essentiels à la construction culturelle et citoyenne. Les fragiliser, c'est affaiblir la participation culturelle et la démocratie.



équipe de rédaction

- Annie Libotte
- Mireille Debure
- Sandrine Dapsens
- Marie-France De Becker
- Maria Pizarro
- Marianne Bondoin
- Laure Moulart (stagiaire)

La conception, les interviews, les photos numériques et la frappe sont entièrement réalisés par l'équipe de rédaction sauf mention spécifique. Photos pages 8-9-10: Front Commun des SDF. Les photos avec les labyrinthes ont été inspirées du travail de l'artiste Sofia Bonati. Mise en page: équipe du journal et Caroline Balon. Impression: Coyoteprint. Ce journal est rendu possible grâce au soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commission Communautaire Française (COCOF) et de la Fédération Froidure dans le cadre des actions de lutte contre la pauvreté de l'asbl Promotion Communautaire - Le Pivot.



de la honte
à la dignité

www.lepivot.be

Rue Philippe Bauca 163 · 1040 Bruxelles
0471 64 68 79 · lepivot@lepivot.be

flash info

BIENVENUE À LUÏZ!

Le jour de Noël, Luïz a pointé le bout de son petit nez chez Rebecca Acke et David Bier. Félicitations aux heureux parents et aux trois grandes sœurs: Laura, Maylis et Loana ainsi qu'aux mamies Marianne et Cathy.



FESTIVAL PROPULSION

Exposition, danse, projections, ateliers, concerts et tremplin musical: la jeunesse prend son envol au Festival Propulsion!

Le groupe ado du Pivot participe au Festival Propulsion au Senghor, venez découvrir leurs créations le samedi 25 avril de 14h à 17h.

Le Festival Propulsion est un événement unique où créativité, audace et talent se rencontrent.

Le festival, né de la collaboration entre la Maison de Jeunes La Clef et le Senghor, est une scène ouverte pour les jeunes artistes prêts à bousculer les idées reçues et à partager leur vision du monde.

Au programme: concerts vibrants, performances de danse, expositions captivantes, projections et ateliers interactifs. Bienvenue!



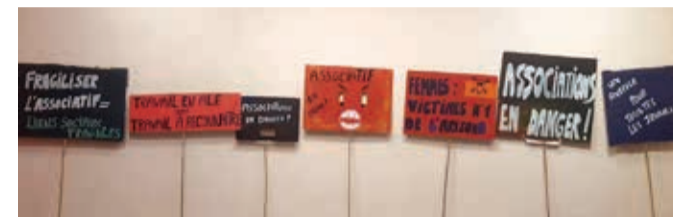
VIVE LE CARNAVAL!

Le Pivot a fêté le carnaval: ateliers divers pour enfants, ados et adultes pendant la semaine pour terminer par le défilé à St Gilles.



MANIFESTATION NATIONALE

Les familles et animatrices du Pivot se sont mobilisées pour la manifestation nationale du 12 mars pour défendre l'importance du monde associatif et insister sur le fait que les mesures d'austérité vont fragiliser encore plus les personnes les plus précarisées.



BROCANTE LE SAMEDI 13 JUIN: BLOQUEZ LA DATE!

Le samedi 13 juin aura lieu la brocante organisée par le Pivot, rue Philippe Bauca.

Pour toute réservation d'emplacement, contactez Élodie à partir du 15 avril au 0475/ 88 60 58.

Bienvenue aux visiteurs et visiteuses!

